

09/09

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION**PROCÈS-VERBAL****DE LA SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2018****Présents :**

Mathilde BOYER, Valérian COINCE, Clément DELORAS, Nicholas DUNGAN (départ à 9h30, procuration à Clément DELORAS), Frédéric GROS, Nicolas GUERRERO, Hugo JEAN, Alexandre MARIANI, Jeremy PERELMAN, Jan ROVNY, Alexandre URVOIS.

Absents ou excusés

Gabrielle ELIS, Camille ÉTIENNE, Côme GIRSCHIG, Hannes JAFFRE, Gessica JEAN (procuration à Alexandre MARIANI), Pap NDIAYE, Pauline PANNIER.

Assistaient à la séance :

Pauline BENSOUSSAN	Direction du pilotage transversal
Myriam DUBOIS MONKACHI	Directrice de la scolarité
Bénédicte DURAND	Directrice des études et de la scolarité
Ismahane GASMI	Chargée de mission
Elsa GEROULT	Responsable Handicap
Delphine GROUES	Direction des études et de l'innovation pédagogique
Sylvie HERLICQ	Responsable de la vie enseignante
Andreas ROESSNER	Directeur de la vie étudiante
Olivier TARRAGANO	Directeur du Pôle Santé
Sébastien THUBERT	Chargé de la vie étudiante

*

* *

I. Présentation du rapport d'activité 2017-2018 du Pôle santé	2
II. Bilan de la politique handicap 2017-2018	5
III. Point d'information relatif à la création d'un Centre d'écriture et de rhétorique	8
IV. Reconnaissance des associations étudiantes (suite)	14
V. Adoption du financement des projets étudiants soumis à l'avis de la Commission de la vie étudiante du 19 novembre 2018	15
VI. Adoption du procès-verbal provisoire de la séance du 5 novembre 2018	15
VII. Échange d'informations sur des questions diverses	15

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION
PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2018

La séance est ouverte à 8 heures 36 par Mathilde BOYER.

Mathilde BOYER

Bonjour et bienvenue à toutes et à tous. Je vous propose de commencer le CVEF afin de ne pas prendre trop de retard. Je vous propose donc de commencer par la présentation du rapport d'activité 2017-2018 du pôle santé.

I. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017-2018 DU PÔLE SANTÉ

a) Exposé

Olivier TARRAGANO

Un document vous a été remis – j'espère que vous avez eu l'occasion de pouvoir le regarder – qui se concentre essentiellement sur l'activité du pôle santé de Paris. La raison pour laquelle il n'y a pas de rapports sur les pôles en région est qu'il y a eu des changements à l'intérieur des équipes avec un début d'activité échelonné sur l'année 2017-2018. Néanmoins, dans la suite de la présentation de l'année dernière, on avait évoqué de doter chacun des campus d'un pôle, ce qui a été fait et est effectif à l'heure actuelle.

Tous les campus de régions sont donc dotés d'une équipe qui est adaptée à chaque campus. Au départ, l'idée était d'avoir un temps médecin généraliste, un temps infirmier, et un temps psy, et en fonction de l'activité, de la demande à l'intérieur des pôles, et de la proximité de l'offre de soins autour des pôles, on a revu un petit peu le modèle que l'on a mis en place. Par exemple, sur le campus de Menton, on a deux médecins généralistes, avec deux psychiatres, mais sur un temps budgétisé qui est comparable entre les différents campus. Sur le campus de Poitiers, il y a un pôle dans le nouveau campus, il y a un cabinet d'infirmiers, quatre infirmiers disponibles à tour de rôle pour intervenir, un temps médecin généraliste, et un temps psychiatrique, qui sera augmenté sur Poitiers. J'insiste sur le fait qu'on essaie d'adapter l'offre de soins pour les étudiants en fonction du mode de fonctionnement des différents pôles. Sur le campus de Reims, le fait que le nombre d'étudiants augmente, et sera encore supérieur en septembre 2019, on a un pôle beaucoup plus étoffé. J'interviens moi-même sur le pôle de Reims une à deux fois par semaine. On a deux médecins généralistes, deux psychologues, moi-même en tant que psychiatre pour l'instant. Il y a une difficulté, qui est de trouver une infirmière anglophone. Il a été demandé à chacun des intervenants, ainsi qu'on le fait à Paris, d'avoir un regard sur sa pratique, et notamment de collecter un certain nombre de données. Ce ne sont pas des données nominatives, ce sont des données comme celles qu'on a essayé de reporter dans le bilan sur le pôle de Paris, en termes de pics de fréquence au cours de l'année, une répartition des différentes symptomatologies, et parfois de pathologies qu'on est amené à rencontrer. Et globalement, on a des pics d'activité qui sont comparables d'un pôle à un autre. Par ailleurs, on essaie de fédérer entre les différents campus une dynamique commune, de façon à ce qu'il y ait une certaine culture d'accueil, de prise en charge, et de redéploiement sur les structures de soins avec lesquelles on essaie de créer des partenariats autour des différents campus. On va réunir l'ensemble des équipes début janvier, ce qui représente une quarantaine de personnes environ, à Paris, de façon à ce qu'on puisse échanger, les uns et les autres. C'est une journée essentiellement dédiée aux pratiques, prises en charge, la création de réseaux, et en essayant de dégager des invariants entre les différents campus, de façon à améliorer l'offre de soins que l'on peut proposer aux étudiants. Seront également conviées Bénédicte DURAND et Stéphanie BALME, de façon à ce

qu'il y ait une interface, et qu'une dynamique et une politique institutionnelle puissent être partagées entre les différents praticiens et la direction, pour qu'on ait une politique commune, et qu'on puisse également dégager un certain nombre de questions qui pourront être posées du côté de la scolarité et de la structure. Nous essayons déjà d'y répondre, et nous-mêmes, nous avons nos propres questions par rapport à la scolarité et la politique globale.

Un dernier point, puis je me soumettrai bien volontiers à vos questions : on essaie par ailleurs de développer nos partenariats avec les structures extérieures, notamment avec nos BAPU. On reçoit cette semaine le BAPU Luxembourg et celui de la rue Pascal, qui sont les plus proches de Sciences Po, en tout cas pour Paris, de façon à avoir des offres de soins et de prises en charge gratuites à l'extérieur, en essayant d'avoir des délais qui soient bien inférieurs à ce qu'ils sont à l'heure actuelle. Sur le campus de Paris, on a étoffé l'offre d'intervenants, puisqu'on a un psychiatre qui est à l'heure actuelle en congé maternité, mais qui a rejoint l'équipe, et on a une psychologue également, qui a rejoint l'équipe il y a environ deux mois, à la faveur du départ en congé maternité de Caroline DEJEAN DE LA BATIE, et qui restera probablement également pour étoffer l'équipe au retour de celle-ci. Une autre chose sur laquelle je souhaiterais insister : on avait parlé des ateliers, globalement et improprement appelés « antistress », mis en place l'année dernière. On a augmenté l'offre cette année, on avait 5 ateliers l'année dernière, de 15 étudiants chacun, et on est passé à 6 ateliers, qui interviennent deux fois. On est en train de recruter sur Reims, et on va essayer de proposer cela à partir de janvier. Et on essaie de faire la même chose sur les différents campus de régions. C'est une offre qui est extrêmement appréciée, utile, notamment parce qu'elle permet de soulager les demandes de consultation d'une part – c'est une interface entre la difficulté, le mal-être, ou les éléments symptomatiques qui ne nécessitent pas forcément du soin au sens thérapeutique, mais qui permet de soulager utilement, et évite parfois une prise en charge médicale ou psy.

b) Questions et observations

Hugo JEAN

Première question : est-ce qu'en tant que médecin et spécialiste, vous pensez que les effectifs sont suffisants ? Ou est-ce qu'une augmentation du personnel serait nécessaire ? Je pense notamment à l'offre qui est proposée en campus : est-elle actuellement satisfaisante selon vous ? Ou est-ce qu'on pourrait éventuellement l'augmenter sur certains campus ? Ma deuxième question concerne plus particulièrement, là encore une fois, le nombre de consultations pour les pathologies plus lourdes : y a-t-il, à votre avis, une publicité suffisante de la part de Sciences Po en termes de consultations ? Comment pourrait-on améliorer, de façon à ce que les étudiants soient plus au courant des spécialistes qui peuvent déjà être présents à Sciences Po, et aussi comment développer une meilleure orientation, faire le lien entre Sciences Po et les médecins extérieurs ?

Clément DELORAS

Je voudrais d'abord relever l'effort très conséquent qui a été fait au niveau des pôles en régions, et souligner les progrès accomplis depuis l'année dernière. Une dynamique positive est à l'œuvre même si j'ai bien compris qu'il y avait encore des progrès à faire.

En ce qui concerne l'articulation avec les différents, comment travaillez-vous ? Est-ce que la relation avec les SIUMPPS a progressé, oui ou non ? Deuxièmement, comment est-ce qu'au sein de l'établissement, dans votre action de prévention que vous évoquiez avec les ateliers, vous travaillez avec les autres acteurs de Sciences Po ? Je pense notamment au pôle handicap ou au pôle harcèlement. Comment arrivez-vous à avoir une action de réseau pour agir de manière plus générale ? Enfin troisièmement, avez-vous réussi à clarifier, notamment vis-à-vis du public étudiant, le statut du pôle santé, qui n'est pas un centre de soins, mais bien un centre d'orientation ? Je pense notamment aux étudiants étrangers qui, parfois, ont l'habitude d'avoir un médecin de consultation sur le campus, prestation que ne peut assurer le pôle santé. Comment est-ce que vous articulez et clarifiez cela ?

Olivier TARRAGANO

Sur la population médicale et l'offre de soins, on doit être extrêmement prudent à une donnée qui a été largement étayée et documentée, c'est que plus il y a d'offres de soins, plus il y a de demandes de soins. Or, il y a un seuil critique auquel il faut que l'on soit attentif. Ce seuil critique doit être apprécié, ce qui va nécessiter du soin, au sens médical du terme. Il y a des urgences, mais il y a aussi une demande de soins qui ne relève pas d'une urgence ou d'une réactivité immédiate. Je parle d'étudiants, de gens, qui souffrent, mais qui ne sont pas malades – on peut souffrir sans être malade. Et puis, il y a la maladie. La maladie va se répartir en urgence ou en chronique. Plus on offre de personnels à disposition des étudiants, plus il y a globalement une demande. Est-ce qu'il faut étoffer le nombre de personnels pour répondre à toute demande ? Je ne crois pas. Je crois qu'il faut accepter l'idée qu'il puisse y avoir, pour ce qui n'est pas nécessairement une urgence, ou de la pathologie aiguë, ou chronique qui nécessite une prise en charge, un petit peu de délais. Donc, je pense que le modèle qu'on a proposé à l'heure actuelle sur les campus, et les pics d'activité qui correspondent à de la demande saisonnière – elle est saisonnière à la fois du point de vue somatique, il y a des périodes de grippe, d'angine, de diarrhée, etc., qui sont normales, et cela, c'est pour le somatique. Et pour le côté psy, il y a des périodes d'examen, il y a les périodes d'arrivée, les périodes de reprise, les périodes de sortie de troisième année, qui sont extrêmement sollicitantes pour les équipes. Mais il y a d'autres périodes où il y a moins de demandes, ce qui d'ailleurs permet de prendre en charge de façon un peu différente ce qui est chronique, et de répondre dans une durée, avec un travail qui se déploie dans le temps.

Donc, on est vigilant, et c'est pour cela qu'on adapte les équipes dans les campus de régions. En fonction de chaque campus, on essaye de répondre au mieux à ce qui est le plus fréquemment demandé. Mais pour l'instant, et on va rester comme cela, tel que nous l'avons, sur une démarche à trois intervenants par campus – hors Reims et Paris, qui évidemment, du fait de la population, nécessitent un petit peu plus. Mais on va réévaluer cela, et on a déjà adapté sur certains campus, on a pu augmenter le temps médical somatique, du somaticien, ou le temps psy, à la faveur des demandes des étudiants.

S'agissant de la publicité, ou de notre visibilité, c'est une question qui revient souvent. Je crois que je l'avais évoqué l'année dernière, on avait été sollicité par un groupe d'étudiants de PSIA qui étaient venus nous dire : « on ne vous voit pas assez ». On en a tenu compte, et c'étaient des remarques tout à fait justes et justifiées, des indications qu'ils nous avaient soumises. Et notamment, d'avoir du support papier plutôt que du support informatique. Donc, on a essayé d'être extrêmement visible du point de vue du réseau, des sites, avec une visibilité qu'on avait tenté d'accroître. Et par ailleurs, on a ajouté à cela des plaquettes, des stickers, qu'on distribue au pôle et dans les amphis. On a fait la même chose sur les campus de régions. Après, il y a un élément, c'est qu'on est sensible à l'existence du pôle surtout quand on en a besoin. Et l'expérience que j'ai, c'est que lorsqu'on se présente en début d'année, ou aux nouveaux arrivants, que ce soit en première année ou en master, ceux qui arrivent, la patience à l'écoute de la présentation du pôle, pour ceux qui pensent qu'ils n'en auront pas besoin – et a priori, tout le monde pense ne pas en avoir besoin – est assez fluctuante, je dois dire. Je mets beaucoup d'énergie à ne pas être trop ennuyant quand je parle et que je me présente, et présente le pôle et les équipes, mais cela ne marque pas tellement. Donc, là aussi, je suis preneur de tout ce qui nous permettrait d'augmenter notre visibilité, mais on a maintenant un certain nombre d'éléments qui, il me semble, sont facilement accessibles.

A contrario, et pour aller dans le sens de ce que vous dites, il y a des étudiants qui vont faire leur scolarité à Sciences Po, et qui en fin de scolarité disent : « il y avait un pôle santé à Sciences Po ? ». Et en plus, on est visible, en tout cas sur Paris, sur le 13 U, on passe devant. Alors, il faudrait peut-être mettre une croix rouge... À Reims, on est très bien situé, et dans les différents campus, on est bien situé. Donc, c'est vrai qu'on a essayé de s'adapter par rapport à tout cela, et de donner un peu plus de visibilité aux pôles.

S'agissant du SIUMPPS, on a amélioré et essayé de prolonger les relations que l'on entretient avec les SIUMPPS avec lesquels on travaille. Les SIUMPPS avec lesquels on n'a pas l'habitude de travailler, je dois dire que les choses n'ont pas massivement bougé. D'ailleurs, pour être tout à fait honnête, il y a deux raisons à cela. La première, c'est que les étudiants, lorsque les SIUMPPS ne sont pas à proximité

des campus, n'y vont pas. Je pense à Reims, où il faut 25 minutes à trois quarts d'heure pour aller sur le SIUMPPS, les étudiants disent : « c'est trop loin, ce n'est pas facile d'accès », et ils ne sont pas forcément bien reçus. D'autant, sur Reims par exemple, qu'on n'a pas d'accord particulier avec le SIUMPPS. Sur le SIUMPPS de Menton, il est à Nice, alors que les étudiants sont à Menton. Quand ils ont besoin ou doivent aller sur le SIUMPPS de Nice, cela leur prend une demi-journée. Et là aussi, il n'y a pas d'accord particulier avec le SIUMPPS. Donc, il y a des SIUMPPS avec lesquels on fonctionne mieux – je pense à Poitiers –, mais globalement, on n'est pas uniforme sur l'ensemble des structures. Celles avec lesquelles on fonctionne, on essaie de fonctionner avec elles. Et celles avec lesquelles on n'a pas pu fonctionner, c'est plus difficile, mais on garde en tête l'idée qu'il serait extrêmement utile que nous puissions le faire. Notamment, et j'en reviens à la question de la prévention, parce qu'il y a des campagnes de prévention qui sont lancées et proposées par les SIUMPPS, auxquelles on aimerait bien participer. On a eu une campagne de détection des MST la semaine dernière, où des médecins, des dermatologues sont venus avec tout leur matériel, et on a proposé aux étudiants qui cherchaient à la fois à comprendre ce que c'est, comment cela se transmet, et éventuellement être dépistés, de rencontrer des professionnels à cet endroit. On a eu un succès de mise en place, mais avec une consommation sur la prévention forte, sur le dépistage, très peu.

Sur la prévention, et le travail avec le pôle handicap, on a une réunion une fois tous les quinze jours sur le pôle de Paris avec le pôle handicap, que ce soit Claire SECONDE ou Elsa GEROULT. On est amené non pas à examiner ou lister l'ensemble des dossiers, mais les dossiers qui présentent une interface entre le pôle santé et le pôle handicap. On est souvent saisi directement sur la question du handicap et on fait le lien avec le pôle handicap.

Sur le pôle harcèlement, on travaille en binôme avec eux. C'est quelque chose qui s'est institué il y a deux ans de façon, je trouve, extrêmement intelligente et utile. À tel point que d'autres universités d'Ile-de-France, il y a une association des psychologues des grandes écoles qui nous a invités la semaine dernière pour qu'on puisse leur parler non seulement du pôle santé, et à la fois de l'interface que nous avons mise en place avec la cellule harcèlement.

Enfin, dernière question, et je finis vite, sur les statuts. C'est une question qui est non seulement intéressante, mais extrêmement utile, sur la capacité à pouvoir fonctionner avec une offre de soins qui permette aux différents médecins d'exercer sans limites à l'intérieur des pôles. Sans limites, il y a des statuts particuliers, qu'on va revoir. Je dois dire que grâce à Bénédicte DURAND et à Myriam DUBOIS MONKACHI, qui se sont bien saisies de la question, qui est une question utile et vitale pour l'existence des pôles, on a trouvé, grâce à d'autres universités en France, la possibilité de créer à l'intérieur de Sciences Po des structures qui vont permettre une prise en charge médicale, au sens littéral du terme, des étudiants, que les médecins qui exercent pourront exercer de façon tout à fait libre et pleine, sans restrictions, et qu'on va travailler cette année, en espérant que l'année prochaine, on pourra vous dire que tout a été fait.

II. BILAN DE LA POLITIQUE HANDICAP 2017-2018

a) Exposé

Elsa GEROULT

Le pôle handicap constate, comme toutes les universités, une augmentation importante des étudiants requérant ce service. Aujourd'hui, on est à un peu plus de ce chiffre de 283 étudiants en situation de handicap. Au niveau national, on constate aussi, dans les autres pôles handicap universitaires, les mêmes augmentations. La particularité de ma mission, c'est qu'elle s'adresse à la fois aux étudiants, aux salariés et aux enseignants, fonction publique et fonction privée. Par conséquent, le bilan est en fait à trois entrées. Et effectivement, l'accompagnement individualisé des étudiants handicapés est proposé et suivi par Claire SECONDE, ma collègue, qui dispose d'un accueil individualisé. Nous avons mis en place un système qui permet à l'étudiant de déclarer l'ensemble de ses besoins, et de faire un aménagement

complètement individualisé. On peut utiliser différentes offres de services, de preneurs de notes, de lecteurs dans certains cas, des personnes qui vont aider aussi à la préparation d'un exposé. On a des services aussi de prêt de matériels, des robots de télé présence, dont deux sont à Paris et un à Reims, qui permettent à l'étudiant empêché – soit parce qu'il est en dialyse, ou parce qu'il a les jambes dans le plâtre – de suivre certains cours à distance, en utilisant son ordinateur. On va mettre en place ensuite les aménagements classiques, comme le tiers-temps ou les logiciels, et les espaces réservés pour les examens. Je précise qu'on a renforcé les espaces de repos et restauration pour les étudiants en situation de handicap, qui depuis deux ans peuvent bénéficier de salles dédiées à leurs repas, avec du matériel adapté, de façon à être autonome et prendre des repas, notamment quand ils ont besoin d'un AVS.

La sensibilisation est un axe très important de cette population étudiante. Les 140 vacataires qui ont comme travail d'accompagner les étudiants en situation de handicap reçoivent une formation de 4 heures obligatoire, rémunérée, sur le handicap, qui est assurée par un organisme extérieur. Cela fait qu'effectivement depuis deux ans, on a pratiquement, plus les autres actions de prévention, de sensibilisation qui ont été réalisées, pratiquement 480 étudiants sensibilisés au handicap, régulièrement. Nous avons aussi développé tout un travail d'expérimentation, de recherche et d'action pour essayer d'améliorer nos connaissances sur les handicaps invisibles, et sur leur incidence sur les conditions d'apprentissage, notamment les troubles cognitifs et les troubles psychiques. Cela nous a amenés à produire différentes choses, à la fois un guide pour accompagner les enseignants qui sont confrontés à ces étudiants dont le handicap est invisible, et une petite série vidéo que les enseignants peuvent retrouver sur le site qui leur est dédié. Nous mettons en place différentes choses qui sont encore en production, et dont les résultats sont à paraître en 2019.

Ensuite, nous avons travaillé sur l'innovation et les salles de cours – projet un peu plus transverse, puisque je m'attache aussi à étudier la charge poids porté, et charge de travail pour les équipes salariées de Sciences Po. Donc, on a revu l'ensemble du matériel des salles de cours, de façon à pouvoir avoir du matériel à la fois accessible aux étudiants en situation de handicap, donc des tables à hauteur réglable. Cela ne se voit pas, mais tout a été étudié en fonction, en premier abord, du handicap : donc, les largeurs de portes, le choix des couleurs, les matériaux du plafond, les matériaux du sol, les matériaux des murs, de façon à attraper les sons pour éviter que les sons parasites ne gênent les déficients auditifs ou les autistes. Le matériel a aussi été complètement revu avec des boucles magnétiques pour les déficients auditifs qui sont systématiquement intégrées aux plafonds. Donc, ces salles de cours ont été refaites, il y en a une vingtaine, elles sont au 27. C'est une sorte de prototype, qui sera étendu régulièrement tout au long des années qui viennent.

Concernant les salariés et les enseignants, comme toute entreprise et comme tout établissement, Sciences Po est soumise à une obligation légale relative à un quota de personnes en situation de handicap. Ce quota fixé par cette obligation est de 6 %. En 2018, nous avons atteint ces 6 %. Donc, nous sommes – on peut le dire – exemplaires sur le sujet. En quatre années, la contribution versée initialement en 2014, de 175 000 euros, a été revue à 0. Nous avons 41 personnes en situation de handicap. Je reçois vendredi matin l'ensemble des personnes qui souhaitent s'informer sur ces situations de handicap. Je précise que j'aide aussi les personnes qui ont soit des personnes en situation de handicap chez eux, des enfants, qui sont aussi aidants, de façon à leur donner des conseils aussi sur ces dispositifs-là. Et j'accompagne des enseignants, qu'ils soient en situation de handicap ou non, à aménager leurs bureaux, leurs espaces de travail.

Enfin, les achats solidaires : nous avons une politique très avancée et très volontariste en matière d'achats solidaires, envers des entreprises adaptées et des ESAT, qui sont des structures qui emploient à peu près à 80 % des personnes en situation de handicap. Nous avons aujourd'hui, largement aussi, atteint le quota d'utilisation de ces entreprises solidaires, et on les dépasse d'à peu près 10 points. Un marché vient d'être attribué pour le recyclage des déchets, justement, à une entreprise adaptée, et qui embauche des personnes en situation de handicap.

Enfin, le dernier axe qui peut être important, c'est l'accessibilité. Donc, j'en parlais avec les cafétérias qui sont maintenant accessibles, les ascenseurs, mais il y a beaucoup d'autres choses qui ne se voient pas forcément, mais qui vont se voir. Le prochain campus de Poitiers sera équipé d'une signalétique

nouvelle, entièrement conçue – cela ne se verra pas, vous ne verrez pas la différence, de toute façon – autour des normes handicap. Qu’il s’agisse de déficience visuelle, handicap psychique, ou troubles cognitifs. Donc, l’ensemble du campus de Poitiers verra une nouvelle signalétique à partir du mois de décembre.

b) Questions et observations

Alexandre MARIANI

Merci pour cette présentation. J’ai une question par rapport aux locaux du pôle handicap, qui sont assez excentrés par rapport au flux, au mouvement des étudiants sur le campus, et qui plus est ne sont pas accessibles. Et je me demandais si une réflexion était en cours pour l’Artillerie, où sera le pôle handicap au sein du nouveau campus, et est-ce qu’on peut corriger éventuellement cette maladresse d’affectation des locaux ?

Elsa GEROULT

J’ai donné mon bureau accessible à Claire SECONDE en début d’année. Donc, elle est au 27, rue Saint-Guillaume, elle est accessible au huitième étage avec l’ascenseur. Donc, elle reçoit effectivement beaucoup d’étudiants en situation de handicap – pour elle, l’accessibilité est à 100 %. Pour moi, les permanences que j’assure pour des personnes qui ont des difficultés motrices, je me déplace dans leurs bureaux, dans leurs espaces de travail, donc en fait ils ne viennent pas jusqu’à moi. Et effectivement, les locaux dans lesquels aujourd’hui est le pôle handicap ne sont pas accessibles, en tous les cas aux fauteuils roulants. Après, la déficience visuelle, ce n’est pas facile, mais pour l’instant, je n’ai pas de projets à l’étude pour corriger le tir.

Alexandre URVOIS

Les espaces aménagés pour se restaurer, pour les personnes handicapées, combien y en a-t-il aujourd’hui ? Est-ce que ce n’est pas insuffisant par rapport au nombre de personnes handicapées ?

Elsa GEROULT

Il y a à peu près une dizaine de places au 13 U, en rez-de-chaussée et en rez-de-jardin, et il y en a à peu près 6 au 27. Elles sont ouvertes à partir de badges spéciaux. Aujourd’hui, on surveille le taux d’occupation, et cela a l’air de convenir. C’est-à-dire que c’est en fait occupé tout au long de la journée, pour ceux à la fois qui travaillent et ont besoin de calme, et au moment de la pause déjeuner pour ceux qui mangent avec des AVS. Ce sont surtout ceux-là. Et honnêtement, aujourd’hui, on a fait des tests de temps en temps, et cela convient. Après, il y a les salles aussi de la bibliothèque : on ne peut pas manger dedans, mais il y a des salles de travail à la bibliothèque, deux espaces dédiés avec du matériel dédié qui sont aussi utilisés. Et ils ont une possibilité d’avoir une réservation en priorité pour les Carels de la bibliothèque.

Clément DELORAS

Je tenais simplement à saluer et relever les efforts très conséquents accomplis par le pôle handicap en direction des enseignants. Depuis que je suis dans cette maison, j’ai vu des progrès significatifs accomplis ; désormais nous recevons effectivement des messages d’alerte et nous sommes parfaitement accompagnés dans la prise en compte de la spécificité de nos étudiants. Je pense que cela participe parfaitement de l’intégration et assure de meilleures conditions de vie à nos étudiants.

Mathilde BOYER

S’il n’y a pas d’autres questions, j’ai moi-même une petite question, liée notamment plus aux politiques d’aides aux étudiants en situation de handicap. Est-ce qu’il y a des aides de la part de Sciences Po, notamment pour essayer de trouver des logements accessibles et proches de Sciences Po ?

Elsa GEROULT

On travaille étroitement avec le service des bourses et le service du logement. Ce qu'on essaie de faire à chaque fois, c'est d'anticiper. C'est-à-dire que quand on sait qu'un étudiant s'inscrit – même pour le concours – et qu'il aura des difficultés de logement, on anticipe dès cette partie-là à commencer à solliciter notre réseau. Et on suit au fur et à mesure, il a obtenu l'écrit, il est à l'oral, et là du coup, on va enclencher de manière plus régulière. On a eu des cas vraiment très difficiles, de personnes pour lesquelles trouver un logement adapté était très compliqué. J'ai moi-même fait des visites d'appartements avec un mètre à chaque fois pour vérifier si c'était possible. On a relevé tous les challenges jusqu'à présent, mais c'est vrai que ce n'est pas simple.

III. POINT D'INFORMATION RELATIF A LA CREATION D'UN CENTRE D'ECRITURE ET DE RHETORIQUE

a) Exposé

Delphine GROUES

J'ai le plaisir de vous présenter aujourd'hui la création du centre d'écriture et de rhétorique à Sciences Po. Pour faire un petit historique, ce n'est pas nouveau que Sciences Po s'intéresse à ces questions : depuis la création de l'institution, la thématique de l'expression, savoir articuler une idée, savoir utiliser les nuances, savoir manier l'expression était l'un des piliers du projet pédagogique de Sciences Po. Et c'est un pilier qui a été réaffirmé lors des réformes récentes de différents curriculums, dont dernièrement celui du Collège universitaire, notamment avec la création de conférences de lecture, avec la mise en place d'un grand écrit comme épreuve finale du cursus. Bien évidemment, le Collège universitaire avait auparavant instauré des ateliers artistiques, avec notamment des cours d'écriture créative. Et en ce qui concerne les masters, plusieurs cours avaient été développés, notamment sur la rhétorique. Et bien évidemment, l'épreuve finale, qui est une épreuve condition de diplomation, est un grand oral. Donc, entre le grand écrit et le grand oral, nous voyons que l'institution a toujours développé l'importance de ces thématiques dans les cursus. Mais aujourd'hui, il nous semble crucial non seulement de poursuivre cette dynamique qui a été amorcée par les fondateurs de notre institution, et puis par les différentes réformes les plus récentes, mais il faut également la réaffirmer, la rendre encore plus visible, plus concrète, par la création d'un véritable centre de ressources et d'innovation, pour le déploiement de l'expression.

Il est important également de créer un espace de réflexion, pour avoir une philosophie cohérente dans le continuum de formation, depuis la première année jusqu'à la dernière année d'études à Sciences Po. Et puis, c'est également un sujet avec lequel nous pourrions nous positionner, notamment à l'international. Les pays anglo-saxons se sont déjà emparés de ces questions, ont créé des centres qui sont visibles, qui sont extrêmement actifs. Et pour nous, cela serait un petit peu une nouvelle forme de partenariat avec des universités à l'international, et nous avons déjà commencé à avoir des contacts avec eux, des discussions à ce sujet qui sont extrêmement enrichissantes.

De nouveaux partenariats également avec d'autres types d'institutions, comme des bibliothèques – là, nous sommes actuellement en discussion avec la BNF – ou bien avec des événements, comme les salons littéraires – pareillement, nous sommes en cours de discussion avec le Salon du livre de Paris, pour que les étudiants puissent non seulement y aller, mais également animer des tables rondes et rencontrer des acteurs du domaine. Cette initiative aurait pour vocation également d'irriguer l'ensemble des campus. L'idée est de développer ces formations également en campus en régions, et la politique partenariale dont je vous parlais pourrait également s'épanouir dans d'autres régions que la région parisienne.

Donc, ce centre déploiera une offre nouvelle de formation pour les étudiants, qui sera articulée de différents formats, entre des cours réguliers de type optionnels où les étudiants pourraient choisir parmi une offre variée, et se retrouveraient dans des cours inter niveaux – c'est-à-dire qu'un étudiant de deuxième année du Collège pourrait être avec un étudiant de master dans un cours sur l'art de la persuasion par exemple, ou un cours d'écriture créative, ce qui pédagogiquement est très intéressant – ou alors des cours ancrés dans les écoles où le centre d'écriture et de rhétorique répondrait à une

demande, et créerait une offre ad hoc pour répondre à des demandes ciblées des écoles. Nous avons déjà eu certaines demandes, soit pour s'adosser à un cours déjà existant et transmettre certaines compétences fondamentales, ou bien créer des ateliers intensifs. C'est également une des options que nous proposerions avec ce centre, c'est-à-dire créer des moments un petit peu intensifs où les étudiants puissent être amenés à réfléchir sur certains de ces sujets-là, et à mettre en pratique pour développer les compétences.

Nous développerions également le système des masters classes, dès lors qu'une personnalité pourrait venir à Sciences Po et échanger avec les étudiants. Et puis, des moments d'échanges autour d'événements variés.

Nous avons à cœur également que ce centre puisse mettre en valeur les créations étudiantes. Les étudiants sont très actifs sur ces domaines-là, on le voit notamment à travers des associations avec lesquelles nous avons également été en contact. Mais également, certains cours leur demandent des créations, des réalisations que nous souhaiterions mettre en valeur, soit par une publication annuelle, et/ou sur le site internet consacré au centre. Et nous souhaiterions également beaucoup plus accompagner les productions étudiantes, dès lors que des étudiants ont besoin d'aide personnalisée pour créer. Cce sont souvent des productions qui sont demandées dans le cadre de cours, et nous souhaiterions donc mettre les équipes au service des étudiants pour aider à développer ces productions.

Dans le centre d'écriture et de rhétorique, il y aurait en fait trois axes majeurs, trois thèmes majeurs. Le premier serait un axe qui mette en exergue l'argumentation, qui est fondamentale dans tout exercice académique, bien évidemment, mais également dans le cadre professionnel. C'est donc vraiment la thématique de comment exposer clairement un sujet, un projet, comment structurer sa pensée, comment la transmettre à ses interlocuteurs, comment travailler les nuances et les différents formats d'énonciation. Le second axe serait celui des arts oratoires, qui sont déjà développés par Cyril DELAY. Nous souhaiterions le développer à travers la formation à Sciences Po. Les arts oratoires, c'est vraiment pour accompagner les étudiants dans leur maîtrise de l'expression orale. C'est le fait de jouer sur le rythme, sur les silences, corriger toutes les scories qui peuvent entraver l'énonciation, et puis se préparer à une prise de parole. Le troisième axe serait celui de l'écriture créative. Outre l'intérêt du rapprochement des textes et du monde littéraire, nous croyons beaucoup en sa portée pédagogique, car il est prouvé que l'écriture créative, en accompagnant le développement de l'imagination, développe également l'originalité d'une pensée, et peut avoir des effets au-delà du cours même. Il y a également toute une littérature sur le sujet : l'écriture créative permet aux étudiants de mieux intégrer les cours qui seraient même à côté de ces cours d'écriture créative, comme un cours d'économie ou d'histoire, également. Donc, nous souhaiterions mettre en avant cette force pédagogique de l'écriture narrative.

Le corps professoral du centre d'écriture et de rhétorique serait composé d'experts sur les différents domaines, entre la rhétorique, les arts oratoires, et l'écriture créative. Et c'est pour cela que le centre accueillerait en son sein une nouvelle chaire, qui est une chaire d'écrivain. L'idée est que l'écrivain serait invité pour un semestre académique – donc nous aurions deux écrivains par année – qui viendrait un petit peu comme figure de proue de l'initiative. Même si plusieurs écrivains enseignent déjà à Sciences Po, et seront amenés à enseigner de manière plus fréquente, il y aurait chaque fois un écrivain qui serait un petit peu la tête de gondole de l'initiative. Et cet écrivain animerait des cours d'écriture créative, des masters classes, des événements, et nous aiderait justement dans l'animation de l'ensemble des événements sur le sujet à Sciences Po. Il participerait également aux réflexions qui portent sur la pédagogie et la diffusion de la création littéraire. Notre modèle a également été les universités internationales. Pour n'en citer qu'une, l'université de Princeton s'était positionnée notamment sur ce sujet, en invitant il y a longtemps Toni MORRISON à créer cette chaire, et à mener des cours.

Ces cours seront enseignés bien sûr dans nos deux langues de travail que sont le français et l'anglais. Mais nous avons déjà déployé une nouvelle offre fondée sur ces thématiques dans les cours du département des langues. S'en rappelleront peut-être ceux qui étaient ici lorsque nous avons discuté avec vous de la réforme portant sur l'enseignement des langues à Sciences Po ; nous avons déjà évoqué ce sujet des cours de langues de niveau avancé, qui proposent maintenant des thèmes qui sont tous en lien avec le centre d'écriture et de rhétorique, comme la création littéraire en espagnol, ou l'anglais du débat, ou le français académique, pour une langue seconde.

Par rapport au calendrier, nous avons mené deux cours pilotes sur le semestre dernier, un cours enseigné par David COLON, intitulé « l'art de la persuasion », et un cours enseigné par Aurélie FILIPPETTI par rapport à la création littéraire, intitulé « écrire le réel ». Nous avons envoyé des formulaires d'évaluation

ad hoc aux étudiants comme aux enseignants, pour avoir un retour sur ces sujets-là. En tout cas, le retour à l'oral que nous avons eu, à la fois des enseignants et des étudiants, c'est qu'ils ont eu beaucoup de succès. Ils se sont déjà remplis très vite, ce qui est toujours un bon signal lors des inscriptions pédagogiques, mais nous avons également mis en place une pédagogie appropriée, qui a eu un effet très positif, et les enseignants comme les étudiants semblent la plébisciter.

Nous travaillons également avec les campus, et les campus de Poitiers et du Havre sont un petit peu les campus pilotes en la matière, en développant une offre nouvelle notamment dans le cadre soit des effectifs, soit des ateliers artistiques. Nous souhaiterions ouvrir beaucoup plus cette initiative à la communauté enseignante : nous avons commencé à proposer des ateliers que nous appelons « les ateliers du learning lab », pour les accompagner dans la formation à différents formats pédagogiques. Donc, nous revenons sur comment évaluer, comment animer un cours, etc. Et nous souhaiterions également leur proposer des ateliers, s'ils le souhaitent, par rapport à la prise de parole, ce qui semble être une demande récurrente.

Nous pensons ouvrir cette initiative de manière beaucoup plus large fin janvier, pour mener la première année des activités de ce centre, et partager profondément avec les étudiants la conviction que l'expression est finalement la pierre angulaire de l'échange, du débat, le fait que la parole mène à une écoute beaucoup plus active. Nous avons donc à cœur d'emmener la communauté étudiante avec nous sur ces thématiques, grâce aux associations. Nous avons également un projet collectif de niveau master que nous avons formé pour développer un événement lors de la semaine de la francophonie.

Nous vous remercions pour votre attention, et je suis à votre disposition pour toutes questions complémentaires.

b) Questions et observations

Nicholas DUNGAN

J'applaudis évidemment cette initiative, d'autant plus que j'enseigne au campus de Reims un cours *strategies of influence* dont l'une des deux lectures obligatoires est La Rhétorique d'Aristote. Ce qui me mène à un premier commentaire, qui est de souligner que la rhétorique n'est pas seulement la manipulation des mots, ce n'est pas seulement l'art oratoire, mais c'est, et depuis Aristote, l'art de la persuasion. De là, une question : cet art de la persuasion et les techniques de rhétorique qui en découlent sont fondamentalement très différents entre la tradition française et la tradition anglophone. Un autre constat aussi, qui est que très souvent, par exemple à Reims, je peux avoir une classe de 25 étudiants, dont 17 ou 18 nationalités – c'est le propre du campus – et pas systématiquement, mais de manière plus ou moins récurrente, les étudiants français qui n'ont pas été élevés hors de France, ceux qui sont passés par des lycées de Hong Kong, c'est différent, ont plus de problèmes en anglais que leurs camarades d'Europe de l'Est, d'Amérique du Sud, et bien sûr des pays anglophones. D'où ma question : est-ce que vous envisagez de faire en sorte que ces différents... cela va commencer par des ateliers, si j'ai bien compris, et ce genre de choses. Est-ce que cette offre va tenir compte à la fois des langues différentes, et surtout l'anglais et le français, et aussi des traditions différentes ?

Nicolas GUERRERO

Je serai fort bref, simplement pour faire deux séries d'observations, qui sont plutôt des compliments et des remerciements : je trouve que l'initiative est tout à fait excellente, et je voulais simplement formuler deux observations. La première, c'est que, comme vous l'avez dit en introduction, elle s'inscrit dans la droite ligne de l'histoire de l'institution et de son projet pédagogique ; cela fait tout à fait sens, et c'est tout à fait sain que cette offre de formation figure dans l'offre pédagogique de Sciences Po. La deuxième observation est peut-être pour souligner que c'est d'autant plus utile, et c'est initiative est d'autant meilleure que, comme vous l'avez évoqué, chez certaines universités ou institutions académiques étrangères, notamment anglo-saxonnes, ces dispositifs existent déjà sous des formes variées, et d'autant plus, je crois savoir que non seulement au niveau des institutions académiques, mais également de manière plus générale dans des sociétés anglo-saxonnes, les ateliers d'écriture sont des mécanismes, des dispositifs qui sont, je crois, assez répandus – plutôt plus répandus qu'en France, et qui souvent sont pilotés par des écrivains effectivement qui, pendant des séminaires, des summer schools, par exemple avec Elizabeth GEORGE qui assure chaque année, l'été, dans un château en Nouvelle-Angleterre. Et je crois que c'est très sain, justement, de pouvoir favoriser les échanges entre des professionnels un peu

aguerris, et des gens à des niveaux de connaissance variables, mais plus ou moins débutants, pour pouvoir favoriser justement ces échanges dans ce cadre-là. Cela me paraît extrêmement sain, et c'est la raison pour laquelle je pense que c'est vraiment une très, très bonne initiative. Merci beaucoup.

Frédéric GROS

Bravo pour cette initiative. Effectivement, je m'y reconnais bien. Je pense qu'il serait bien qu'on puisse travailler ensemble avec la majeure d'humanités politiques. Pour donner un exemple, je fais un atelier en deuxième semestre, qui s'appelle « lire, écrire, parler », avec un petit groupe. Et justement, j'ajouterais, par rapport au dispositif, que ce serait bien d'insister aussi sur la dimension lecture, c'est-à-dire apprendre non seulement à argumenter, écrire, persuader, mais aussi à lire, restituer, retrouver des nervures de sens pertinentes, etc., et que ce soient d'ailleurs des images, ou des informations. Je trouve que cette dimension-là, pour moi, manquait un petit peu dans ce projet, et elle est vraiment très importante, parce qu'elle s'articule à l'écriture. C'était juste la petite remarque que je voulais faire.

Alexandre URVOIS

Si j'ai bien compris, aujourd'hui, sur Paris, il y a pour l'instant deux ateliers qui sont proposés.

Delphine GROUES

Lors du semestre dernier. Là, on en propose davantage.

Alexandre URVOIS

D'accord, mais quel est l'objectif à plus long terme ? Combien d'ateliers ? Quels domaines ?

Delphine GROUES

Merci beaucoup. Monsieur DUNGAN, merci beaucoup pour vos commentaires. Je suis tout à fait d'accord avec vous par rapport aux différentes nuances dans les traditions francophones et anglophones, si on reprend nos deux langues de travail. Nous avons effectivement commencé à y réfléchir. Nous avons commencé par le département des langues, au départ, pour voir : par exemple dans les cours de français académique pour les non-francophones, nous avons non seulement expliqué les syntaxes, le vocabulaire, mais également la logique derrière. Nous avons dit : « voilà en France l'exercice académique ». Comment il est pensé, comment on construit tel ou tel type d'argumentation. Mais nous savons que nous devons développer cela de manière plus forte, avec des ateliers, notamment en prérentrée, spécifiques pour accompagner les étudiants internationaux, pour comprendre cette différente culture. Et en sens inverse, c'est extrêmement vrai pour les francophones, et comprendre tout l'art de la persuasion à l'anglo-saxonne, qui joue beaucoup plus sur la nuance des mots et sur la syntaxe des phrases.

Nicholas DUNGAN

Et sur la concision.

Delphine GROUES

Tout à fait. Mais l'anglais a une chance incroyable par rapport au français de ce côté-là, en termes syntaxiques. Mais je suis tout à fait d'accord, et justement, l'art de l'expression anglo-saxonne et de la tournure de phrase est quelque chose qu'il faut apprendre, et comprendre, parce que les nuances sont extrêmement fortes dans la langue anglaise sur ces sujets-là. Donc, cela fait effectivement partie de nos objectifs. Vous parliez du niveau, même du niveau de langue, le département des langues est là avec une politique très proactive pour que les francophones puissent arriver à une maîtrise de l'anglais la plus forte et la plus rapide possible, et ainsi suivre et participer activement dans les cours sur les campus comme dans les cours anglophones à Paris. J'adhère donc complètement à vos propos.

Nicholas DUNGAN

Si je peux me permettre, je serai absolument ravi d'être une caisse de résonance. N'hésitez pas, parce que vous savez peut-être aussi que j'ai un cabinet de conseil que j'ai créé, qui s'appelle Cogito Praxis, qui est issu directement de stratégies d'influence. Tous ces thèmes sont le propre à la fois de mon enseignement et de mon activité professionnelle. Je serai ravi d'être à votre disposition.

Delphine GROUES

Merci beaucoup. Je prendrai rendez-vous avec vous, je vous remercie pour l'intérêt.

Clément DELORAS

Je m'inscris complètement dans les propos qui ont été tenus, et je pense que c'est effectivement une très bonne idée. Pour prolonger ce que disait Frédéric GROS, comment avez-vous prévu d'articuler ce centre avec les initiatives déjà existantes ? Il ne faudrait surtout pas qu'on arrive à un doublonnage de ce qui existe, ou qu'on ait des gens qui avancent de manière séparée. Est-ce que finalement la logique que vous décrivez n'a pas vocation à être une logique transversale propre à chaque cours, quelle que soit la matière et quelle que soit l'exigence ?

Comment comptez-vous accompagner les équipes pédagogiques pour faire en sorte que cette question de l'écriture, de la maîtrise de l'expression écrite et orale, soit bien prise en compte dans tous les cours, au besoin pour aider les étudiants en difficulté, avec des structures d'aide ?

Et enfin, vous l'avez évoqué rapidement en parlant des équipes dédiées, je voulais savoir comment vous comptiez constituer les équipes notamment pédagogiques. Il est très positif d'avoir des enseignants, mais il faut une équipe pédagogique en appui et le budget associé.. J'ai bien vu qu'il y avait une levée de fonds pour le faire, mais si vous pouviez nous en dire un peu plus, je pense que ce serait éclairant.

Delphine GROUES

Je vais rebondir sur ce qu'a dit monsieur DELORAS, et après, je continuerai les réponses aux questions précédentes. Effectivement, le centre a vocation à rassembler les forces existantes sur le sujet à Sciences Po : les forces en termes d'initiatives, qui ont déjà été expérimentées et qui ont beaucoup de succès, se fonder sur cette dynamique ; et puis, les forces, avec un clin d'œil à mon voisin, effectivement en termes d'enseignants qui savent enseigner sur ces sujets et qui ont déjà cette thématique inscrite dans leurs cours et dans leur spécialisation. Donc, ce n'est absolument pas la logique, évidemment, de faire doublon, c'est au contraire de rassembler l'ensemble, créer une réflexion qui soit commune, pour qu'on ait une cohérence sur l'ensemble des années de formation des étudiants. C'est ce que nous avons commencé à faire. Et là, ce sera une petite réponse, même si je vous répondrai de manière plus spécifique, mais qui croise ce que vous m'avez demandé également, c'est effectivement avoir une offre qui soit nouvelle d'un côté, mais également une offre qui est inscrite dans les maquettes. Donc là, je te rejoins, Frédéric, sur ce que tu dis. C'est donc le fait d'intégrer les maquettes et d'avoir une réflexion au moment où les cours sont constitués, pour voir comment nous pouvons soutenir, et comment ces sujets-là peuvent être traités. C'est la même chose avec le fait d'avoir un centre transversal comme cela, cela permet qu'il n'y ait pas de redites. Et s'il y a un thème qui est abordé plusieurs fois pendant la formation des étudiants, il sera abordé de manière différente, avec une graduation dans l'emphase progressive.

Par rapport aux équipes dédiées, pour le moment, on est à effectif 0. Donc, pour le moment, cela s'est inscrit dans ma direction, et ce sont les forces dans ma direction qui mènent l'ensemble. Ensuite, vous avez vu effectivement que nous menons une campagne de levées de fonds, et au fur et à mesure que nous pourrions lever des fonds, nous pourrions développer des initiatives. Vous parliez par exemple d'initiatives anglo-saxonnes, comme des retraites avec des écrivains, ou de lecture, dès que nous pourrions avoir des fonds, nous pourrions effectivement développer cela et avoir des équipes qui puissent encadrer cet ensemble-là.

Monsieur GUERRERO, par rapport justement à ce que vous disiez, je vous remercie également de votre soutien. Ce que vous disiez par rapport à favoriser les échanges, je suis complètement d'accord : il faut justement qu'on crée des communautés d'auteurs, de lecteurs, à Sciences Po, et que les étudiants puissent partager leurs créations avec leurs pairs, et les mettre en valeur au-delà.

J'ai effectivement évoqué le fait que nous n'étions pas les premiers à le faire en termes d'ateliers d'écriture, les writing centers qui sont développés aux États-Unis, notamment, mais on a quand même une spécificité. Le fait d'avoir dialogué avec eux m'a confirmé que nous pourrions avoir une spécificité forte à Sciences Po, c'est qu'il y en a très peu qui arrivent à regrouper ces initiatives dans un même centre. Donc, les ateliers d'écriture créative sont prévus dans les programmes diplômants d'écriture créative – et là, ils sont très actifs, et ont des écrivains. Mais ils ont très peu d'ateliers d'écriture créative – voire pas – qui sont offerts à des étudiants qui sont dans d'autres types de diplômes, comme des étudiants en histoire ou en sociologie. Donc là déjà, nous avons une spécificité ici. Et le fait d'inclure la

rhétorique, donc le côté un peu académique, l'écriture créative, et les arts oratoires, là, on est absolument unique dans l'initiative. Donc, j'espère que le dialogue entre ces trois axes sera florissant.

Et nous avons aussi souhaité, c'est aussi pour cela que je vous le présente aujourd'hui, c'est une démarche également d'innovation pédagogique qui nous a menés à créer ce centre. Et là aussi, nous serions assez uniques en ce sens-là, le fait de prendre ces thématiques et les mettre un petit peu comme creuset de l'innovation pédagogique – ce qui donnerait une petite spécificité à Sciences Po.

Par rapport à ce que tu as dit, Frédéric, merci énormément. Je n'ai pas forcément insisté dans ma présentation, mais j'adhère complètement à cette idée que la lecture n'est pas absente. Elle est tellement omniprésente que c'est peut-être aussi pour cela que je ne l'ai pas assez mise en avant en termes d'objet. La lecture est absolument primordiale pour comprendre, pour structurer la pensée, comme enrichissement de la réflexion. D'ailleurs, nous avons un cours – je réponds aussi à monsieur URVOIS en filigrane – le semestre prochain qui sera donné par Pierre ASSOULINE, on attend son titre exact, mais ce sera aussi sur la persuasion et la rhétorique, et l'écriture bien sûr, puisque c'est un écrivain. Et la moitié de son cours sera consacrée aux techniques de lecture, car il dit lui-même qu'il ne peut pas enseigner l'écriture sans enseigner la lecture. Donc, c'est vraiment associé. C'était vraiment en filigrane, mais je suis complètement d'accord avec toi qu'on a un très grand défi, et notamment la lecture de A à Z de livres, et le fait de prendre ce temps pour la lecture. Donc là, on a effectivement dans le projet à terme de créer ces moments de partage, de temps de lecture. Cela se fait de plus en plus, et se mettre dans un domaine avec un temps long, et de concentration, pour pouvoir se plonger dans une lecture profonde.

Monsieur URVOIS, pour terminer, vous me posez une question par rapport au nombre d'ateliers. Donc, nous avons effectivement deux cours pilotes le semestre dernier, au-delà des cours de langues. Nous avons maintenant une offre de plus de 20 cours dans des langues différentes. Sur le semestre qui vient, dans les cours dédiés, les cours optionnels qui seraient créés par le centre, nous en aurions 5. On a complété l'offre avec des cours en langue anglophone : Christophe DE VOOGD viendra donner un cours sur la rhétorique en anglais, Jake LAMAR qui est un écrivain new-yorkais, qui viendra donner un cours d'écriture créative. Et puis ensuite, nous aurons des écrivains – nous vous donnerons la liste des écrivains qui vont venir nous rejoindre, et nous avons déjà des propositions de master classes par des écrivains de classe internationale, qui viendraient pendant l'année rencontrer les étudiants. Et j'aimerais aussi qu'ils puissent travailler avec un petit groupe d'étudiants, dans de la mise en pratique et de la création. Et ensuite – et là, je ne peux pas vous répondre de façon très précise pour le moment – on aurait ces cours qui viendraient s'adosser dans les maquettes. Nous en avons deux qui vont se créer, dont un avec l'école de journalisme sur l'argumentation, et puis probablement un avec l'école urbaine, sur l'écriture collaborative. J'aurai le plaisir de revenir, certainement, à l'avenir, et je pourrai vous donner la liste, mais nous sommes actuellement en cours de création de cette offre-là.

Bénédicte DURAND

Permettez-moi d'ajouter un mot sur ce sujet. Effectivement, ce centre est fondamental dans le projet que nous portons d'une université en sciences humaines et sociales pour laquelle la maîtrise experte des langues et des langages est au cœur même de la formation. C'est effectivement un projet très important pour nous, qui doit s'inscrire, me semble-t-il, davantage que ce n'est le cas aujourd'hui, dans le projet du chemin de compétences que les étudiants traversent de leur première à leur dernière année. Nous sommes une université extrêmement dynamique, innovante, chaque école, chaque cycle, propose des innovations exceptionnelles, s'engage dans un véritable projet de qualité d'enseignement. Et pour autant, nous avons deux caractéristiques qui ont été soulignées tout à l'heure, c'est-à-dire une grande hétérogénéité de publics étudiants, y compris dans la maîtrise des langues quand ils arrivent dans notre établissement, mais aussi une grande hétérogénéité des enseignants, avec une petite faculté permanente, très active de ce point de vue-là, et une grande communauté d'enseignants vacataires, que nous ne savons pas encore complètement embarquer dans cette transversalité des compétences, qui fait la marque, qui fait la spécificité de notre université.

J'ai demandé à Delphine GROUES de piloter une réflexion sur ce sujet-là, parce que je pense que nous pouvons avancer dans l'identification de ce qu'est notre projet en termes de qualité pédagogique, et de ce que sont par conséquent les qualités particulières de nos diplômés lorsqu'ils sortent de notre université, en termes de compétences, numériques par exemple, qui doivent s'articuler les unes aux autres. C'est-à-dire que nous devons travailler à une meilleure visibilité de la synergie entre

connaissances et compétences dans notre établissement. Nous aurons, là aussi, des nouvelles et des suggestions à faire à cet établissement, sans doute au milieu de l'année prochaine. Voilà ce que je voulais ajouter.

Delphine GROUES

Je remercie ma directrice pour ce propos conclusif, et en tout cas, nous avons à cœur de développer ce projet avec beaucoup d'enthousiasme.

IV. RECONNAISSANCE DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES (SUITE)

a) Exposé

Sébastien THUBERT

Sept nouvelles associations sont proposées à votre reconnaissance, et pour l'ensemble des critères énoncés par notre conseil de la vie étudiante, 9 associations sont encore en attente de fourniture de documents, donc nous allons les orienter vers les initiatives étudiantes cette année, pour qu'elles puissent agir car elles n'y arrivent pas, donc ce sera plus souple pour elles d'aller vers un dispositif plus léger, et on essaiera de les épauler pour qu'elles demandent la reconnaissance à la rentrée prochaine.

b) Vote

Mathilde BOYER

Je vous propose de passer au vote de la reconnaissance de ces associations étudiantes.

Ismahane GASMI

Madame JEAN donne procuration à monsieur MARIANI, monsieur DUNGAN à monsieur DELORAS.

Mathilde BOYER

Merci beaucoup, nous passons au vote.

Nombre de votants : 12

Résultat du vote : 12 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention.

La reconnaissance des associations étudiantes est validée à l'unanimité.

V. ADOPTION DU FINANCEMENT DES PROJETS ÉTUDIANTS SOUMIS À L'AVIS DE LA COMMISSION DE LA VIE ÉTUDIANTE DU 19 NOVEMBRE 2018

Sébastien THUBERT

Si vous avez des questions sur le compte-rendu que vous avez reçu, nous sommes à votre disposition.

a) Vote

Mathilde BOYER

Je ne vois pas de demande de parole, nous passons donc au vote.

Nombre de votants : 12

Résultat du vote : 12 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention.

Le financement des projets étudiants est adopté à l'unanimité.

VI. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL PROVISOIRE DE LA SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 2018

a) Vote

Mathilde BOYER

S'il n'y a pas de questions, je propose de passer directement au vote.

Nombre de votants : 12

Résultat du vote : 12 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention.

Le procès-verbal de la séance du 5 novembre 2018 est adopté à l'unanimité.

VII. ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES

Hugo JEAN

Ma question va concerner un point purement de notre travail en tant qu'organisation représentative des étudiants. C'est un point qu'on a déjà soulevé à l'occasion de rencontres avec l'administration, sur l'impossibilité pour les syndicats étudiants d'accompagner les étudiants dans le besoin en cas de rendez-vous avec l'administration. Pour nous, il faut savoir que ce n'est pas quelque chose qu'on impose aux étudiants. C'est une proposition, donc on envisage de la faire, tout simplement pour suivre les dossiers au mieux avec eux, et essayer de trouver des solutions en amont des conflits éventuels qu'il pourrait y avoir. Et c'est donc important pour nous d'avoir une visibilité sur les dossiers. Encore une fois, on ne s'imposera jamais auprès des étudiants, c'est-à-dire que si les étudiants, de par des soucis de confidentialité, ne veulent pas qu'on les accompagne, évidemment, on est compréhensif. En revanche, il y a parfois des demandes qui émanent des étudiants, et pour le moment, nous sommes bloqués : nous ne pouvons pas les accompagner, ce qui peut causer des problèmes pour les étudiants qui ne se sentent pas en mesure de faire face à la situation.

Ma question est donc : est-ce qu'on pourrait trouver des aménagements ? Serait-il possible, pour des situations, quand l'étudiant en fait une demande précise, qu'il puisse être accompagné par un représentant syndical ?

Andreas ROESSNER

Je veux bien répondre, si vous le voulez bien. C'est une question, en effet, qui a déjà été soulevée récemment par un certain nombre d'élus. Et nous avons eu l'occasion d'en discuter ensemble, je les ai reçus dans mon bureau, et j'insiste à nouveau sur le fait qu'il n'y a pas d'interdiction pour que les syndicats étudiants accompagnent les élèves dans le cadre de rendez-vous individuels. Mais le fait qu'il n'y ait pas d'interdiction formelle ne veut pas dire qu'il est pertinent qu'un étudiant ou une étudiante se fasse accompagner dès le premier rendez-vous par des syndicats étudiants. Donc, notre position est assez simple, et j'ai eu l'occasion de l'exposer auprès des élus, à la fois UNEF, Solidaires et NOVA, mais aussi des représentantes de GARCES, disant qu'on recommande vivement aux étudiants dans un premier temps d'aller voir vos interlocuteurs seul. Que cela soit les responsables pédagogiques, ou d'autres personnes au sein de l'administration. Si jamais il devait s'avérer que ce premier rendez-vous

ne permet pas de trouver un terrain d'entente, à ce moment-là, il nous paraît tout à fait envisageable qu'un étudiant sollicite des élus étudiants pour revenir voir l'administration dans un second temps, de manière accompagnée.

Mais dans un premier temps, à la fois dans l'intérêt de l'étudiant, et aussi dans l'intérêt des salariés d'ailleurs, il me semble plutôt utile que les personnes se voient seules. Et par la suite, il n'y a pas de problèmes pour que les étudiants se fassent accompagner si jamais ils ont besoin d'aide.

Clément DELORAS

Madame GASMI l'a rappelé dans le mail que nous avons reçu mais je tenais à rappeler que la prochaine lettre du CVEF sera la dernière avant les élections du mois de mars pour une partie des élus du Conseil. La règle que nous nous sommes fixée consiste à arrêter toute communication institutionnelle trois mois avant l'élection, de façon à préserver l'équité dans l'élection. Donc, j'attire sur votre attention sur le fait que c'est le moment ou jamais si vous souhaitez vous exprimer.

Mathilde BOYER

Merci d'avoir rappelé ce point. S'il n'y a plus d'autres choses à faire remonter, je propose de clôturer ce CVEF.

Merci, je vous souhaite une excellente journée, et une bonne fin d'année.

Mathilde BOYER lève la séance à 9 heures 47.